



Séance du 3 décembre 2021 à 15h

en présence d'un auditoire limité sur inscription, accessible en visioconférence
sous la coordination de Christine Desouches et Marc Aicardi de Saint-Paul
présidée par Marc Aicardi de Saint-Paul

« L'avenir des Espaces politico-linguistiques et culturels »

Francophonie économique : Pour en finir avec l'incantation !

Quels enseignements tirer pour les entreprises francophones de l'expérience de leurs homologues anglophones et lusophones ?

Patrick Sevaistre, Membre correspondant 3^{ème} section – ASOM ; Président de la Commission « institutions européennes » du CIAN ; Vice-président de la Commission Afrique des Conseillers du Commerce Extérieur de la France

Chères consœurs, chers confrères, Mesdames, Messieurs,

- Ce sujet de la FE, disons-le d'emblée, ne fait pas partie des principales préoccupations de nos organisations professionnelles à l'international. Pourtant à l'ordre du jour des travaux l'université d'été du MEDEF (REF21) = annonce par 25 pays du lancement d'une «plateforme de dialogue et de coordination permanente des patronats francophones» pour renforcer leurs flux d'affaires.

On ne peut que se réjouir de cette initiative privée à l'heure où la francophonie est battue en brèche et où plusieurs pays francophones se laissent tenter par les sirènes du Commonwealth. Maintenant, cette proposition est-elle un véritable tournant dans la prise en compte du fait francophone par les entreprises françaises qui, il faut bien le dire, l'ont jusqu'ici délaissé ? On ne peut que l'espérer...Mais c'est loin d'être gagné !

- Le fait est que la francophonie aujourd'hui pour nos entreprises une préoccupation accessoire. **Fardeau pour les uns, atout pour les autres, le français comme langue des affaires perçu comme ayant une importance très relative, voire marginale par rapport à l'anglais**

Facile à voir dans les enceintes internationales, l'usage du français reculé au profit de l'anglais et plus souvent du *globish*, cet ersatz de la langue anglaise qui réduit les horizons



de pensée et limite l'expression plus qu'elle ne la facilite. Flagrant à Bruxelles où l'effet Brexit ne joue pas en faveur de la francophonie, loin de là. Il y a 25 ans, 40 % des documents de la Commission européenne étaient rédigés en français, aujourd'hui il n'y en a plus que 3 %, cela parce que nos représentants laissent faire, l'anglais, rappelons-le, n'est pas la langue maternelle de l'Union européenne.

- Dans notre appareil d'État, la méconnaissance du fait francophone est particulièrement flagrante.
 - C'est flagrant en matière de politique étrangère - la francophonie n'est clairement pas une priorité pour la France.

Le monde francophone ne bénéficie que d'une partie très minoritaire des APD (dons ou prêts concessionnels), alors que toutes les études économiques démontrent que les échanges peuvent être bien plus importants entre pays et peuples partageant une même langue.

C'est le rapport Attali qui disait en 2014 que deux pays partageant des liens linguistiques tendent à échanger environ 65 % plus que s'ils n'en avaient pas » C'est bien le concept de « zone de coprosperité », qui est d'ailleurs une des traductions possibles du terme Commonwealth.

Depuis 2014, pas beaucoup bougé depuis :

- Les 13 pays situés de la partie orientale de l'UE (des pays baltes au nord à Chypre au sud) ont bénéficié en 2019 d'un effort financier au titre de notre APD bilatérale environ deux fois plus important que l'ensemble des 27 pays francophones du Sud, alors que ces pays s'orientent principalement et historiquement vers l'Allemagne.

L'Estonie a reçu en 2019 une APD presque 2 fois plus importante que la RDC pourtant le premier pays francophone du monde avec ses 85 millions d'habitants – la RDC reçoit moins que la Chine à qui notre pays a versé une APD de 140 millions ou que la Turquie où l'AFD a engagé 2,4 milliards d'euros en Turquie depuis 2004 pour financer 44 projets.

Le Maroc qui reçoit 10 fois moins que la Pologne



On peut discuter, le fait est que le monde francophone n'est pas prioritaire. Je ne dis pas que nous ne faisons rien en faveur de l'Afrique francophone. Mais tant que le monde francophone continuera à ne recevoir qu'un cinquième ou un sixième du total des aides versées par l'Hexagone à des pays tiers, et tant que l'espace composé par les pays francophones du Sud recevra proportionnellement à sa population six, sept ou huit fois moins d'aides que l'ensemble composé par les pays de la partie orientale de l'UE, on restera dans l'incantation...

On se demande d'ailleurs où elle est cette francophonie économique quand on voit le nom des derniers programmes que développement Bercy et l'AFD pour soutenir l'entrepreneuriat en Afrique francophone : *French Tech, Choose Africa, Digital Africa, MEETAfrica, PASS AFRICA, TECH VALLEY* et cela par peur de passer pour ringards (has been) auprès de la jeunesse africaine.

- Du point de vue des entreprises, je dois vous dire que l'on a du mal à comprendre la manière dont la francophonie est organisée. Malgré des améliorations récentes, constate que la Francophonie gère aujourd'hui un dispositif institutionnel qui ne contribue ni à la visibilité ni à la lisibilité de ses actions, en tout cas pour le monde économique...
- C'est l'OIF avec ses 88 Etats membres dont les francophones sont minoritaires. Propos pas de faire le procès de l'OIF mais aujourd'hui c'est plutôt confus au vu de ses missions s'empilent : droits de l'homme, des femmes, de la jeunesse, du développement durable ou d'observation électorale - elles s'empilent comme un 1 000 feuille qui ressemble à une mini ONU francophone, très éloignée de la francophonie économique
- Celle-ci pour l'immense majorité des entreprises elle reste un non-sujet. Les entreprises perçoivent cette francophonie économique comme la défense de la langue française dans la pratique des affaires, thème devenu ringard auprès des milieux d'affaires français qui prônent la diversité linguistique.
- Le fait est que les outils économiques mis en place par la francophonie n'intéressent que peu les entreprises francophones. Ces outils sont au carrefour du politique et des affaires. En voulant mélanger le politique et l'économique et en voulant institutionnaliser ces relations, le résultat est que ces outils sont totalement déconnectés du monde réel de l'entreprise. Ce mélange des genres a fini par avoir un effet dissuasif au nord comme au



sud sur les entrepreneurs les plus sérieux, surtout au Sud...quant au Nord, la notoriété de ces outils auprès des milieux d'affaires est très faible.

- Avec ce mélange des genres, on n'a pas réussi à donner un prolongement économique à la langue française comme l'ont fait les Britanniques avec le *Commonwealth Business Forum* (CBF) ou les Portugais avec la *Communauté des Pays de Langue portugaise* (CPLP), ce qui permet à ces organisations de potentialiser l'influence de leurs membres au sein des organisations internationales ou lors des négociations internationales.

Continuer ainsi à promouvoir la francophonie économique avec les institutionnels mais sans les entreprises, c'est rester dans l'incantation et le concept de FE restera creux. Les entreprises ne s'intéresseront sérieusement à la francophonie économique qu'à partir du moment où elles y trouveront un intérêt, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui...

Elles y trouveront un intérêt à partir du moment où la France fera de la francophonie offensive un objectif de premier plan de sa stratégie d'influence – non pas pour promouvoir les intérêts français – mais pour mettre en place une communauté d'intérêt qui profite à tous les francophones. Il est temps pour les francophones de faire vivre un sentiment d'appartenance et de mettre en mouvement une communauté d'intérêts à la condition que celle-ci ne soit pas subordonnée aux intérêts particuliers des États qui la composent.

- Les lusophones ont le même souci avec la CPLP dont les dirigeants affirment que celle-ci ne deviendra véritable communauté qu'à partir du moment où le Portugal cessera d'envisager cette organisation comme un instrument visant à préserver ou reconquérir un certain statut ou prestige au sein des nations, et où le Brésil ne l'utilisera plus comme un instrument supplémentaire visant à son insertion internationale.
- C'est pourquoi la francophonie économique ne doit pas se limiter à améliorer les chances de faire des affaires en français, avec - ici ou là - des clubs d'affaires accrochés au hasard de rencontres personnelles et de relations individuelles. Son ambition doit être globale. Celle-ci doit se traduire par la création de nouveaux outils francophones d'influence, avec une culture de la guerre économique pour renforcer une sphère d'influence, notamment à partir du droit continental et des normes en vue d'instaurer union juridique et normative francophone.
- A cet égard, l'espace OHADA (*Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires*) est un parfait exemple de l'intérêt stratégique de détenir le pouvoir de la



norme. Rappelons que l'OHADA, créée en 1993, est le théâtre en Afrique d'un rapport de force pour la conquête, le contrôle et la pratique du « pouvoir du droit ». Sur le territoire OHADA, un des espaces juridiques les plus intégrés au monde, et dont la qualité est unanimement reconnue par les Etats africains anglophones, s'opposent ainsi 18 pays africains francophones, de tradition juridique civiliste, aux autres pays de traditions juridiques issues de la Common Law, notamment.

Mais rapport de force désormais tendu et incertain. Deux Etats africains francophones, le Rwanda et le Burundi vivent actuellement une période de basculement et d'autres pourraient suivre...Ces Etats sont en train de passer d'un droit de tradition francophone à la Common Law ; de plus en plus de textes législatifs sont désormais rédigés par des anglophones alors que le système juridique reste, encore pour le moment, francophone.

Ce risque est accru par le fait notamment que Paris, s'il est vrai qu'il avait joué un rôle moteur au moment de la création de l'OHADA, tend à se désintéresser de la question...Or si nous nous laissons ce chantier en déshérence, la francophonie économique ne sera pas crédible et son avenir est en cause

Pour cela, quelques urgences s'imposent, notamment celle d'admettre la nécessité d'une stratégie d'influence, de contre-influence et d'outils offensifs. Dans ce contexte, nous avons d'autres outils que nous devons renforcer :

C'est le cas de la CIMA Conférence Interafricaine des Marchés d'assurance 1962 – 13 pays francophones qui ont établi un code d'assurance spécifique recouvrant la quasi-totalité des domaines d'assurances et de contrôle pour ces pays, mais conserve son propre organisme de contrôle des assurances et que les règles varient légèrement d'un pays à l'autre.

C'est le cas également de la CPCCAF, La Conférence permanente des chambres consulaires africaines et francophones créée en 1973 par les Présidents Pompidou, Senghor et Houphouët Boigny. C'est un réseau très efficace de coopération économique qui regroupe aujourd'hui 130 chambres consulaires dans 32 pays, dont 26 pays africains, soient une centaine de chambres africaines

Les outils sont là, certes pas assez. C'est pourquoi nous devons sortir de l'incantation, le temps n'est pas pour la francophonie de la défensive, mais bien celui de l'offensive. L'objectif doit être de bâtir un espace économique francophone pouvant durablement



offrir des possibilités nouvelles d'échanges, d'accroissement des investissements et de développement des entreprises et du commerce.

Encore une fois ce n'est pas gagné car beaucoup de français ignore la réalité du monde francophone. C'est peut-être la manifestation d'une crise d'identité nationale et d'un excès de faux modernisme, mais beaucoup de Français ne se considèrent même pas comme francophones. A leurs yeux, les francophones, ce sont tous ceux qui parlent français hors de France, et non les Français

Beaucoup se disent qu'il n'y a pas à s'en soucier car et que la francophonie est assurée de croître en fonction de la croissance démographique, tout particulièrement en Afrique. Mais ce n'est pas vrai et les Français ne réalisent pas à quel point celle-ci est vulnérable. Contrairement à l'idée reçue, il n'y a pas de dividende linguistique automatique de la démographie

Nous sommes face à une ignorance française de l'espace francophone qui s'oppose d'ailleurs à la plus grande culture qu'ont les Britanniques de leur espace linguistique, et qui explique en bonne partie leur attachement viscéral à leur langue, à sa défense et à sa diffusion

Sur ce plan, la France devrait donc s'inspirer du Royaume-Uni qui a toujours su faire preuve de pragmatisme, d'intelligence stratégique et de vision à long terme en privilégiant constamment son espace géolinguistique

- La prochaine présidence française du Conseil de l'Union européenne qui sera effective dans les six premiers mois de 2022 sera-t-elle une opportunité historique pour le projet francophone ? On peut toujours rêver, mais il faut y croire pour redonner de la force à un projet qui doute de lui-même, et dont les élites françaises, trop souvent et depuis trop longtemps, se désintéressent.